



# A.E.E.M.A. infos

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT AUX ENFANTS MALADES EN ARIÈGE

Numéro 46

Décembre 2012

## ÉDITO

*Refonder l'école* : tel est l'objectif que s'est assigné le ministre Vincent Peillon à son arrivée rue de Grenelle. L'objectif peut apparaître bien ambitieux, si l'on veut bien considérer que la fondation de l'école dans notre pays ne s'est pas faite en un jour : Jules Ferry est bien le « père fondateur » de l'école moderne obligatoire et gratuite, mais les trois quarts des enfants français étaient déjà scolarisés au moment où il devint ministre de l'Instruction Publique, et les instituteurs durent encore batailler pour obtenir l'assiduité de leurs élèves.

Pour l'heure, la presse s'est surtout fait l'écho de la réforme des rythmes scolaires, ce qui n'est pas vraiment une nouveauté. Le ministre envisage aussi de diminuer les redoublements et d'encourager des « *parcours individualisés* ». L'idée est séduisante : elle a déjà été mise en œuvre ici ou là, mais elle est difficile à réaliser car elle suppose entre autres la disparition au moins partielle du « *groupe classe* » homogène qui fait partie de notre tradition pédagogique.

En ce qui concerne notre association, nous avons assisté au cours de l'année scolaire 2011-2012 à une accentuation de ce qui avait déjà été constaté au cours des années précédentes (Cf. compte-rendu AG p. 2-3). Pour l'année qui commence, sur les 13 élèves inscrits, 2 seulement relèvent de cas « classiques » (maladie ou accident). Les autres s'apparentent à des maladies psychologiques (phobies scolaires... ! ) ou à des situations de handicap (dont 4 TED : Trouble Envahissant du Développement). A noter : 8 de ces cas nous sont envoyés par la Direction Départementale de l'Éducation Nationale ou par les Établissements scolaires. C'est dire que l'Institution reste démunie face à ces problèmes.

A ce sujet, je rappelle à nouveau une réflexion entendue de la part d'un médecin au congrès de la FEMDH d' Annecy : il n'y a pas de « *maladies psychologiques* », il n'y a que des maladies. Face à la prise en charge croissante de ces troubles de longue durée et des situations de handicap, certains d'entre nous dans l'association sont un peu inquiets, et perplexes à l'idée de nous voir entreprendre cette année une formation / réflexion sur l'autisme, comme nous l'avons décidé en assemblée générale : est-ce là notre mission ? On peut comprendre leurs interrogations : le service public ne devrait-il pas prendre en charge tous les élèves malades ou handicapés, quelle que soit la nature et la durée de leur maladie ? La réponse est oui, bien évidemment, mais on peut aussi poser la question autrement : tant qu'il y aura dans notre département des élèves malades non pris en charge, quelle qu'en soit la raison, notre place ne sera-t-elle pas auprès d'eux, dans la limite de nos compétences et du volontariat des bénévoles ?

Bruno ANEL

### Siège Social:

Pl. de l'Hôtel de Ville  
09340 VERNIOLLE

Tel: 05 61 69 33 70

courriel :

aeema@wanadoo.fr

site :

<http://www.aeema.com>

### Permanences:

Mardi et Jeudi  
de 9 h à 12 h

Ou sur rendez-vous

### Président:

Bruno ANEL

### Responsables de secteur:

#### 1 - Arize/Lèze/ Saverdun/Verdaich

Michel SUBRA

05 61 69 67 90

A.Marie QUÉMARD

05 61 08 28 72

Lucette COURET

05 61 60 32 44

#### 2 - Foix/Lavelanet/ Tarascon/Ax-les-Th.

Danièle SUTRA

05 61 65 29 16

Françoise SORDELET

05 61 64 98 38

#### 3 - Pamiers/Mirepoix

Raymond LLORENS

05 61 67 45 91

Gisèle PONS

05 61 69 28 65

Jacques ROUGÉ

05 61 01 49 95

#### 4 - Saint-Girons

Danièle MONEL

05 34 14 66 96

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEEMA DU 13 NOVEMBRE 2012

Adhérents présents : 23 ; Procurations : 11

Invités présents : Mme Marie-Françoise DELORT, médecin scolaire ; Mme Edith PAGEAUX, directrice adjointe CPAM Foix ; Mme Marie-Paule BARROIN, chef du service enfance prévention Conseil Général.

Invités excusés : Dr Paul CLARAC, Conseiller municipal Pamiers chargé du développement social ; Henri MONTANE, Conseiller général ; les Députés Alain FAURE et Frédérique MASSAT ; du LEP Jean Durroux : le Principal et M. CUMINETTI professeur d'économie en Tle ; Mathieu DESARNAUD, responsable PEP et SAPAD.

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

### Les élèves

Les interruptions de scolarité classiques dues à la maladie ou l'accident, qui étaient majoritaires aux premières années de l'association, sont désormais largement prises en charge par l'Education nationale (SAPAD). Depuis quelques années, l'évolution est en faveur des maladies de longue durée, handicaps et maladies de nature psychique. Pour ces cas, le SAPAD manque d'enseignants et de finances. De même que pour la plupart des élèves des régions reculées.

Ces prises en charge reviennent donc en grande majorité à l'AEEMA.

L'activité est relativement stable d'une année sur l'autre depuis l'entrée en fonction du SAPAD. En 2011-12, ce fut 19 élèves pour l'AEEMA et 22 pour le SAPAD, les interventions de ce dernier étant globalement plus courtes. Pour l'un et l'autre, davantage d'élèves du second degré que du premier. Autres chiffres : 6 164 km et 394 heures effectués par l'AEEMA (337 heures par le SAPAD). No-



www.aly-abbara.com

tons que cette année, aucun élève n'a été suivi en commun avec le SAPAD-09 (1 avec le SAPAD-31 et 1 avec le SAPAD-11).

Mme Delort note également l'évolution des parcours de soin qui modifie la nature des demandes des familles pour leurs enfants en rupture scolaire. Et, plus généralement, la difficulté pour les établissements scolaires à s'adapter aux difficultés diverses des élèves ; il devient difficile de répondre aux différents cas médico-sociaux.

Le président Bruno Anel estime que les collègues ruraux n'ont pas toujours vu venir le changement de société et, en conséquence, sont peu préparés à affronter les nouveaux problèmes des élèves.

On dénombre dans les établissements toujours autant de PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour les enfants en grande difficulté.

Au sujet des jeunes qui reçoivent l'enseignement du CNED pour raison de santé, la médecine scolaire assure un suivi dans tous les cas, afin d'évaluer si ce système convient ou non à l'élève et, le cas échéant, de le renouveler l'année suivante ou bien chercher une autre solution. Sur une question de l'assemblée concernant la nécessité pour l'élève de bénéficier d'un accompagnateur (que notre association pourrait fournir dans la plupart des cas), Mme Delort répond que cela ne résoudrait pas les problèmes rencontrés.

Le nombre d'adhérents reste autour de 70. Certains exerçant dans des disciplines moins demandées sont peu sollicités, cependant ils constituent la richesse de notre association.

### Rencontres avec les institutions

Réunion à l'Inspection Académique en juillet 2012 : Mme la Directrice départementale de l'Inspection académique (c'est le nouveau titre pour l'Inspectrice) a reçu très favorablement l'AEEMA dont elle estime l'importance. Ce fut l'occasion de prendre connaissance du rapport d'activité du SAPAD pour l'année écoulée.

L'entrevue en novembre 2012 entre notre Président et M. Bertein, IEN/ASH, nous révèle que la tendance de l'EN est de réduire les redoublements, faisant le constat que le plus souvent ils ne sont pas efficaces sur le long terme. En revanche, on développe (en principe) les parcours individuali-

sés.

M. Bertein ainsi que Mme Delort insistent sur l'intérêt d'utiliser l'outil Internet avec nos élèves et rappellent que « l'Académie en ligne » (Cf. encadré ci-dessous) offre gratuitement des synthèses des cours du CP à la Terminale.

## RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat fait apparaître un léger déficit de 98 euros (sur un budget de l'ordre de 5 000 euros), ce qui ne met pas en danger l'avenir de l'Association.

Notons pour comparaison que, au SAPAD, les trois quarts des heures sont financés par les mutuelles (le quart restant par l'Inspection Académique et par le Rectorat) alors que l'association ne reçoit plus rien des mutuelles, ni des compagnies d'assurance.

Les cotisations s'élèvent à 705 euros et les subventions à 1 840 euros. A partir de cette année, la CPAM et la CAF ne subventionneront plus le fonctionnement des associations, mais seulement des activités. Nous nous proposons alors de leur présenter les devis correspondants par exemple aux formations ou à l'assistance des élèves par Internet.

Il restera les subventions du Conseil Général et de

quelques communes pour assurer le fonctionnement, la charge principale étant les frais de déplacement des adhérents (1 509 euros remboursés l'année passée), une partie importante étant réglée sous forme de dons (717 euros l'année passée).

La part du bénévolat est considérable. Désormais son évaluation figurera obligatoirement dans le compte de résultat (26 000 euros sont inscrits en tant que « prestations en nature » au budget prévisionnel).

## Election du Conseil d'Administration

Le CA est élu à l'unanimité avec trois nouveaux membres :

**Thérèse Palmade** renforce l'équipe du Bureau pour le suivi des élèves et la permanence du jeudi.

**Françoise Sordelet** devient responsable du secteur de Tarascon à la place de Bruno Anel.

**Danièle Monel**, bien que toute nouvelle adhérente, a accepté le rôle de responsable du secteur de Saint-Girons.

Toute l'équipe du Bureau exprime sa gratitude envers **Laure Rieu** et **René Boutonnier**, pour leur entier dévouement durant de nombreuses années à la tête du secteur de Saint-Girons.

## "L'ACADÉMIE EN LIGNE" Qu'est-ce c'est ?

Pour l'école élémentaire, le collège et le lycée, l'Académie en ligne vous propose, sur Internet, des cours gratuits, du CP à la terminale, dans les disciplines d'enseignement général telles que le français, l'anglais, les mathématiques, l'histoire-géographie, les sciences...

Créée en 2009, l'Académie en ligne évolue constamment. Depuis la rentrée 2010, ce service à destination des élèves et des familles s'est enrichi d'unités interactives, pour l'école élémentaire et le collège. Elles permettent de disposer de synthèses pour réviser l'essentiel d'une notion (« Je retiens »), et d'activités complémentaires pour s'entraîner (« Je m'entraîne ») - le cours complet est bien sûr toujours disponible (« Pour aller plus loin »). Si vous voulez en savoir plus sur ces nouveautés, rendez-vous sur la [page de démonstration](#).

Les cours de lycée sont mis à jour pour tenir compte de la réforme des programmes.

### Conseils aux parents et aux utilisateurs

Le site de l'Académie en ligne est conçu pour offrir des supports de cours correspondant aux programmes de l'école, du collège et du lycée, dans la plupart des disciplines d'enseignement général. Ces ressources peuvent répondre efficacement à différents besoins pour peu que leur exploitation soit organisée et accompagnée

# EXPOSÉ SUR L'AUTISME PAR LAETITIA BOUFFIL

Voici de larges extraits de l'exposé que Laetitia Bouffil nous présenta à l'issue de l'Assemblée Générale, en préparation de la journée de formation qu'elle animera en janvier prochain sur la **scolarisation des enfants autistes**.

Laetitia est psychologue. Elle exerce sur l'IME de Lézat/Lèze et sur le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de Cambié. Elle prend également en charge de jeunes autistes à domicile.

## L'Autisme : un trouble envahissant du développement

Les classifications internationales des troubles mentaux et comportementaux les plus utilisées (DSM- IV et CIM-10) définissent toutes deux l'autisme comme un **Trouble Envahissant du Développement (T.E.D.)**.

**Trois caractéristiques cliniques définissent** les Troubles Envahissants du Développement :

- Une Altération qualitative des interactions sociales
- Une Altération qualitative de la communication
- Caractère restreint, répétitif et stéréotypé des comportements, des intérêts et des activités

La classification de référence des Troubles Envahissants du Développement retenue par la Haute Autorité de Santé (HAS) est la classification internationale des maladies- 10e édition (CIM-10), qui identifie **huit catégories de T.E.D.** :

- L'autisme infantile
- L'autisme atypique
- Le syndrome d'Asperger
- Le syndrome de Rett
- Les autres troubles désintégratifs de l'enfance
- L'hyperactivité associée à un retard mental et à des mouvements stéréotypés
- Les autres troubles envahissants du développement
- Les troubles envahissants du développement, sans précision

La distinction entre les différentes catégories de T.E.D. est en partie fondée sur l'âge de début, sur les signes cliniques (l'association ou non à un retard mental, à un trouble du langage) ou sur la présence d'atteinte génétique (ex. syndrome de Rett).

Certains soignants français se réfèrent à la Classification française des troubles mentaux chez l'enfant et l'adolescent (CFTMEA-R) qui classe l'autisme parmi les **psychoses précoces**

## Données épidémiologiques

L'autisme et les TED sont aujourd'hui mieux cernés et plus précocement diagnostiqués parce qu'il existe des outils d'évaluation sans cesse améliorés.

Selon les études récentes, la prévalence pour l'autisme et les TED se situerait autour d'une naissance sur 150 aujourd'hui. Cela touche 4 garçons pour une fille.

L'autisme est défini aujourd'hui comme un **handicap**.

Chaque personne qui souffre d'autisme est unique : les troubles sont variés d'un sujet à un autre et, chez la même personne, d'un âge à un autre.

Les troubles autistiques apparaissent précocement et mettent en échec les réponses éducatives habituelles. Ils peuvent être alourdis par un retard mental (70% des T.E.D. et d'importance variable), par l'épilepsie (entre 5 % et 40 % des T.E.D.), par des déficiences motrices ou sensorielles (plus de 10 %). Un soin tout particulier est actuellement porté en médecine à la vérification de l'audition vocale-sons de la voix parlée), des troubles psychiatriques tels l'anxiété, la dépression, le déficit de l'attention - hyperactivité (entre 50 % et 75 % des T.E.D.).

## Facteurs étiologiques de l'autisme

On a longtemps cru que l'autisme était une maladie purement psychologique (« mère frigidaire »).

Les causes de l'autisme sont encore mal connues. Les arguments sont en faveur d'une **multiplicité des facteurs étiologiques des T.E.D. avec une implication forte des facteurs génétiques dans leur genèse.**

**Il existe un consensus de plus en plus large sur la nature neuro-développementale des TED.** De nombreuses anomalies ont été observées dans la structure du cerveau et dans son fonctionnement.

L'Association Internationale Autisme-Europe parle d'un **«trouble neuropsychiatrique résultant de dysfonctionnement développementaux de diverses fonctions du système nerveux central, affectant certains mécanismes physiopathologiques et neuropsychologiques. Ces mécanismes peuvent à leur tour être influencés par divers facteurs personnels et environnementaux qui résulteront dans des variations du tableau clinique de base»**.

La théorie selon laquelle un dysfonctionnement relationnel entre la mère et l'enfant serait la cause du TED de l'enfant est erronée. **Les caractéristiques psychologiques des parents ne sont pas un facteur de risque dans la survenue des TED.**

## La scolarisation des élèves autistes : de l'éducation à la scolarisation...

**Dans les années 90, on ne parle pas de « scolarisation » pour les enfants autistes.** On commence seulement à faire la preuve qu'une éducation est

possible. Quelques rares enfants sont scolarisés pour la première fois dans des classes dites « intégrées » d'écoles ordinaires avec éducation adaptée.

**La loi Handicap du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** reconnaît à tout enfant porteur de handicap le droit d'être inscrit dans l'école la plus proche de son domicile, qui constituera son « établissement de référence ». En référence à cette loi, il est question dorénavant pour tout enfant du projet personnalisé de scolarisation (PPS).

En 2007, le Comité Consultatif National d'Ethique (C.C.N.E.) fustige la France pour une scolarisation « fictive » des enfants autistes, « exclus parmi les exclus ».

### LES MODALITES DE SCOLARISATION DES PERSONNES AUTISTES

#### Une adaptation à la diversité des situations individuelles

Celle-ci tient généralement compte: de la capacité d'autonomie au regard de l'âge de l'enfant, des compétences cognitives, du degré de l'altération des interactions sociales et de la communication

- La scolarisation ordinaire, en milieu ordinaire
- La scolarisation spécialisée, en milieu ordinaire ou spécialisé
- La scolarisation à domicile

#### Les bienfaits de la scolarisation pour la personne autiste

Un enfant autiste, scolarisé, progresse réellement et durablement tant sur le plan des apprentissages que sur le plan des relations avec les autres.

Pour le jeune enfant, les travaux récents ont confirmé tout l'intérêt d'une scolarisation en école maternelle qui offre, dans bien des cas, des chances de développement langagier et sociétal optimal.

Intégré au sein d'une classe dit « ordinaire », il côtoie principalement des enfants n'ayant pas de handicap, qui représentent des modèles à suivre pour progresser. La stimulation est accrue car l'enfant imite ses camarades et apprend ainsi en interaction avec eux.

Cette intégration permet notamment l'apprentissage du « savoir-vivre » et du « savoir-être » avec des « codes sociaux », des règles de vie en collectivité à suivre.

La scolarisation évite l'exclusion précoce et le sur-handicap tout en préparant l'enfant à une vie sociale et professionnelle à l'âge adulte.

Côtoyer au quotidien un enfant « différent » permet aux autres enfants de mieux comprendre le handicap en général et l'autisme en particulier ; de s'engager dans une démarche d'acceptation et de respect de l'autre, mettant en pratique des valeurs essentielles, telles que l'entraide, la solidarité.

### JOURNÉE DE FORMATION avec Laetitia BOUFFIL

"Les difficultés d'apprentissages et comportementales liées à l'AUTISME"  
le Vendredi 18 janvier 2013 (voir invitation jointe)

**N.B.** : En proposant cette formation, il ne s'agit pas pour l'AEEMA de s'engager à prendre en charge de jeunes autistes - même si l'association participe actuellement à la scolarisation de quatre élèves relevant (plus ou moins) de ce handicap. Mais, en cette année 2012 où l'Autisme a été choisi comme Grande Cause nationale, l'association ne se doit-elle pas d'adhérer à la prise de conscience française de ce grave problème de santé publique ?

Autre projet de formation pour mars 2013 : Conférence-débat publique sur le thème "l'école, une procédure artificielle et contre-naturelle" avec Eric LOWEN, directeur de l'université populaire de philosophie de Toulouse, et l'intervention de Odile DELORME, fondatrice de l'ASEEM et ancienne secrétaire de la FEMDH, sur le sujet "être malade et apprendre".

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS !

**Secteur Foix** : Danièle BAKER, Colette FRANCO

**Secteur Pamiers** : Paul BLANDINIÈRES, Thérèse PALMADE

**Secteur Saint-Girons** : Danièle MONEL

## A LA DÉCOUVERTE DE PAMIERS

*Le 21 juin dernier eut lieu la rencontre de fin d'année des adhérents de l'AEEMA. Une quinzaine de bénévoles se retrouvèrent pour découvrir Pamiers et son histoire, à travers ses rues et ses monuments, sous la houlette de M. Louis CLAEYS, professeur d'histoire retraité, guide amateur éclairé et passionné par sa ville. La visite se conclut par un agréable repas pris ensemble au restaurant La Bascule.*



**La fontaine Sainte-Natalène**, sur l'esplanade de Milliane est le point de rassemblement du groupe.

Louis Claeys présente la légende et l'histoire de ce lieu :

L'image de la sainte dont la fontaine porte le nom a été fabriquée par le pouvoir religieux du Moyen-âge, les abbés de Saint-Antonin, installés dès le 10<sup>ème</sup> siècle dans la cité de Frédélas, au quartier nommé aujourd'hui « le pavillon »

Le contexte : Le clergé est en lutte avec le pouvoir politique des comtes de Foix qui revendiquent la possession de Pamiers situé dans le comté. Après des affrontements armés, l'accord de 1111 est signé. Les abbés, par souci de sécurité, acceptent de céder à titre viager le castrum aux comtes de Foix. Mais ces derniers, insatisfaits, reprennent la lutte.

Pour asseoir leur autorité, les abbés construisent l'abbaye de Cailloup et y associent **Saint Antonin**, saint populaire au moyen-âge, en rapport selon eux avec le Saint-Antonin d'Apamée, ville de Syrie. En conséquence, le nom d'**Apamée** va peu à peu remplacer le nom de Frédélas.

La légende dit que Sainte Natalène, compagne de Saint Antonin, martyrisée par son père, eut la tête tranchée là où jaillit la fontaine et se rendit, portant sa tête dans ses mains, à l'emplacement de la future église du Camp. Précisons que la structure autour de la fontaine date du 19<sup>ème</sup> siècle.

Cette tradition démontre l'importance du clergé à Pamiers. La richesse du patrimoine religieux en est la preuve visible ; le plan de la ville, visible près du cimetière

Saint-Jean, le concrétise. Notre guide met l'accent sur le **canal**, ancien méandre de l'Ariège, séparé en deux cours par l'obstacle de l'actuel Castella, avant la dernière glaciation. Lors de cette dernière, l'Ariège s'enfonce et prend son cours actuel. L'ancienne Ariège devient un bras mort et se créent plusieurs petits lacs (cf. Lestang). A partir du 12<sup>ème</sup> siècle les habitants remettent de l'eau et les deux bras du canal, qui se rejoignent à Bourges, deviennent un outil économique et permettent l'épanouissement de l'artisanat.



Pendant la croisade des Albigeois, alors que Foix soutient l'hérésie, Pamiers reste dans l'orthodoxie. La ville devient siège épiscopal en 1295 et quatre ordres mendiants s'installent, d'autres viendront par la suite. Le clergé est présent dans chaque quartier et, au cours de la visite, nous allons nous intéresser aux nombreux édifices religieux :

**Les Cordeliers** : le mur de l'église, fait de couches superposées de briques et de pierres, date du

14<sup>ème</sup> siècle. Les Franciscains résidaient alors dans le quartier du Camp. Le clocher a été reconstruit après les guerres de religion selon le modèle du 14<sup>ème</sup> siècle.

**L'église du Camp** : le portail de la première église romane a été intégré dans le mur du 14<sup>ème</sup> siècle, période d'expansion religieuse où le souci de sécurité prévalait, d'où la fortification de l'église. Ce portail a été repris en 1870.

A l'intérieur de l'église, un tableau représente Sainte Natalène habillée à la gallo-romaine dans un décor qui peut-être représente Pamiers, et un autre, celui de Saint-Roch, rappelle par la présence de coquilles l'importance de la ville sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Sur la place, une maison donne un bel exemple de colombages.

Nous passons par la rue des **Jacobins** dont le bâtiment du même nom date de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, puis devant **les Capelles**, édifice laïque lui aussi de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle qui, parmi ses diverses affectations, a abrité l'école des Asilous créée pour concurrencer les écoles du clergé et, situé face à ce bâtiment, l'hôtel particulier du 18<sup>ème</sup> siècle fut la mairie jusqu'en 1981 et depuis abrite la médiathèque municipale.

La rue Serpente, itinéraire original pour se rendre au Castella, est bordée par le seul vestige des remparts du 13<sup>ème</sup> siècle, avec sa porte en plein cintre.

**Le Castella** a vu son château rasé par volonté de Richelieu et la butte a été arasée, ce qui a créé l'esplanade actuelle, d'où nous re-

pérons l'usine installée en 1817. Le dernier bâtiment construit à l'arrière des anciens, remarquable par sa couleur rouge, abrite la nouvelle forge.

**La place du Mercadal** fut au cours des siècles et reste en partie le siège de tous les pouvoirs : le religieux (**le palais épiscopal** date des 17-18èmes siècles), le civil (**la mairie** est installée dans un hôtel particulier devant lequel on peut découvrir les armoiries de la ville, proches de la tour de l'enceinte du 14ème remaniée au 20ème), le judiciaire (**présidial et pouvoir consulaire**).

**Le lycée** occupe les bâtiments de l'ancien grand séminaire ; le **Carmel**, présent dès le 17ème, est riche d'une chapelle baroque ; la tour de l'évêque, la « **mirande** » construite par le comte de Foix a été cédée à l'évêque en 1697, d'où son nom actuel. **La cathédrale** conserve sous son porche des restes de chapiteaux de la première église ro-

mane ; le portail a été intégré dans le bâtiment postérieur, la nef et le clocher datent du 17ème. A proximité, sculpté dans le rocher du Castella, le buste de **Gabriel Fauré** rend hommage au plus célèbre musicien de la cité.

En haut de la rue Charles de Gaulle, **la tour de la Monnaie** marque l'entrée du collège Rambaud, elle date du 15ème siècle, comporte des éléments Renaissance, mais a été restaurée au 20ème. On y a frappé la monnaie pendant une courte période de deux ou trois ans, d'où son nom.

Nous descendons la rue Charles de Gaulle et admirons sur notre droite les fenêtres géminées de la plus ancienne maison de Pamiers du 13ème siècle, puis les fenêtres à meneaux ou à colombages de l'immeuble du 16ème siècle, situé à l'angle de la place de la République, emplacement d'une ancienne halle aux grains.

Nous terminons notre promenade

par les Trois Pigeons, espace récemment rénové, puis par la rue Gabriel Péri, ancienne rue Major dont certains immeubles témoignent des périodes d'expansion du centre ville, enfin par l'ancienne place des Vékisses qui fut, elle aussi, témoin tour à tour des activités religieuses et civiles de la ville.

Nous avons à l'issue de cette promenade - ce récit ne prétend pas être exhaustif - une image enrichie de Pamiers. Nous allons regarder d'un œil nouveau le patrimoine de la ville, grâce à la compétence et à la disponibilité de Louis Claeys que nous remercions chaleureusement.

*Lucette Couret*



## RENCONTRE AVEC DES LYCÉENNES

L'année dernière au Lycée Professionnel Jean Durroux de Ferrières, dans le cadre d'un projet d'établissement, une douzaine de lycéennes en Terminale secrétariat ont choisi de soutenir l'AEEMA.

Il s'agissait d'abord de faire connaissance avec l'association à travers quelques-uns de nos élèves. Un premier temps fort fut la visite pique-nique rendue à Xavier à la clinique de Verdaich, en compagnie de deux de leurs professeurs et de représentants de l'AEEMA. Le jeune homme répondant de bonne grâce à la floraison de questions de toutes ces jeunes filles, celles-ci ont pu réaliser la portée et les difficultés de nos missions.

Le deuxième temps fort se déroula le 14 juin, à l'occasion du rassemblement des anciens élèves du Lycée où notre association fut invitée. Deux de nos élèves, Audrey et Adil, participèrent à la fête. En fin de soirée, les lycéennes furent fières de remettre à l'AEEMA le magnifique photocopieur acheté avec l'argent qu'elles avaient récolté tout au long de l'année au bénéfice de l'association.

Que ces jeunes filles au cœur généreux en soient ici une fois de plus remerciées. Souhaitons-leur un bel avenir et, dans l'immédiat, de mieux apprécier à travers cette expérience la chance qu'elles ont de faire des études en bonne santé.



*Photo à la clinique de Verdaich :*

*Xavier entouré des lycéennes et de leurs professeurs, de l'AEEMA et de M. Jean-Louis Calvet, animateur de la clinique, qui nous reçut tous avec enthousiasme et chaleur.*

En février dernier je rencontrai XAVIER à la clinique de Verdaich. Âgé de 18 ans, il sortait d'une opération suite à un accident de moto. Ce jour-là il se déplaçait en fauteuil roulant, crispé par la nécessité d'agir pour récupérer sa mobilité. Opéré le 15 décembre 2011, le verdict des chirurgiens le condamnait à «la paralysie définitive des jambes». Ses cervicales ont été non seulement comprimées mais abîmées par les éclats des vertèbres atteintes. Ce qui, «aux dires» des chirurgiens, le condamnait au fauteuil roulant à vie.

A ma surprise, ce qui apparaissait comme une fatalité ne le démobilisait pas, au contraire. Dès le premier jour il affirme : « Je lutterai de toutes mes forces pour quitter le fauteuil ! Sinon ce ne sera pas une catastrophe, après tout ma grand'mère vit en fauteuil roulant depuis deux ans, ce qui ne l'empêche pas de voyager ni de prendre l'avion.»

Avertie de sa détermination «de guérir» avant tout, Xavier me prévenait d'emblée que les études n'étaient pas sa préoccupation première. Il se faisait fort de rattraper en mai et juin les mois perdus. Le baccalauréat l'attendait en fin d'année, sans oublier le concours d'entrée, en mars, à l'Ecole supérieure de Commerce de Toulouse, section Bachelor.

Ses journées étaient plus que remplies par la kiné et souvent nous le récupérions le soir à bout de force

et peu enclin à s'investir dans le scolaire.

Anne-Marie et moi partagions les mêmes craintes d'un éventuel échec par manque de préparation. Mais, mais..... en mars il passe le concours de Supde-Co, toujours en fauteuil roulant, accompagné par son père. Et ... il réussit, alors que seuls trois postes étaient mis en concours !

Comment ne pas croire au miracle ? Dès lors, tout « nous » semblait possible ! En avril, Xavier se met debout et fait ses premiers pas entre les barres parallèles. Les semaines passent et apportent des progrès incroyables. Il marche, d'abord avec un déambulateur, puis avec des cannes. Les médications s'allègent, la kinésithérapie aussi. Le retour à domicile devient possible et ô combien souhaité !

Xavier va pouvoir se consacrer à la préparation du baccalauréat. Malgré tout il s'accorde le droit de renoncer à une mention. Le voilà prêt à l'ultime combat !...

Ce sera encore une fois une victoire, il réussit au baccalauréat ! Félicitations à XAVIER, à son courage, à sa ténacité, à son immense volonté ! Les chirurgiens qualifient sa guérison de miracle !

Je dirai que ce miracle est aussi un immense encouragement pour tous ceux qui l'ont soutenu et accompagné.

*Érica Moisson*

### BILAN DES INSCRIPTIONS

#### début décembre 2012

Nombre d'élèves par secteur :

**Arize/Lèze/Saverdun/Verdaich** : 5 dont 4 de Haute-Garonne

**Foix/Lavelanet/Tarascon/Ax-les-Th.** : 1

**Pamiers/Mirepoix** : 5

**Saint-Girons** : 2

Au total, depuis la rentrée, l'AEEMA a inscrit 13 élèves.

### ASSURANCE

En cas d'accident lors de vos déplacements pour l'AEEMA appelez la MAIF au 05 61 05 07 60  
N° sociétaire AEEMA : 21538965  
▶ Prévenir le secrétariat de l'association

Visitez et faites connaître le site Internet de l'AEEMA :  
"http://www.aeema.com" ou simplement : "aeema"